

1° de rester dans la Province de Québec ; 2° d'aller de préférence au Manitoba et au Nord-Ouest s'ils veulent absolument partir ; 3° il déclare, en outre, " chose bonne et désirable, l'établissement de quelques uns des nôtres dans ces régions, " et il ajoute même, " nous verrions avec plaisir qu'il se fit quelque chose dans ce sens. "

Encore un mot. Aucun membre du clergé, que nous sachions du moins, n'agit en contravention avec le programme tracé par l'Épiscopat sur cette importante question.

S'il est vrai, toutefois, que quelque prêtre amplifie ces recommandations, il suffit d'attirer l'attention de son évêque, qui ne manquera pas d'intervenir s'il juge cette action impolitique.

C'est la ligne de conduite la plus sage, il nous semble, tout en admettant qu'il s'agit d'une question libre. Aux évêques, en effet, incombe le devoir et appartient le droit de diriger l'action du clergé.

D. G.

Le serment du Couronnement

Nous avons reçu du secrétaire de la " Catholic Truth Society of Ottawa " une brochure reproduisant la conférence du R. P. Fallon, O. M. I. sur le serment que prêtent les souverains d'Angleterre, le jour de leur couronnement, depuis 1689. On sait que ce serment renferme une déclaration anticatholique.

A la suite de cette conférence, on a voté une proposition exprimant le désir que cette déclaration soit supprimée à l'avenir, et si nous comprenons bien, on a l'intention de provoquer un mouvement en ce sens de la part des catholiques du Canada. Sans doute, cette déclaration est injurieuse pour les catholiques, mais en pratique elle ne leur cause aucun préjudice. L'essentiel c'est que les catholiques jouissent de la liberté religieuse dans toutes les parties de l'empire.

D'ailleurs, ceux que cette déclaration est de nature à faire rougir, ne sont pas les catholiques, mais bien les protestants, qui devraient unanimement demander de reléguer au musée ce mémorial qui rappelle l'apostasie de l'Angleterre et son ancien fanatisme.

Quant au mouvement général que l'on veut créer, il est louable en soi ; mais il nous semble qu'il convient surtout, s'ils le jugent opportun, aux catholiques d'Angleterre. C'est leur affaire.